



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scotia
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Electrical Materials	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P300-180652/A	Date 2018-11-08
Client Reference No. - N° de référence du client 5P300-18-0652	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-405-10550	
File No. - N° de dossier HAL-8-81153 (405)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-12-19	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Kendell, Byron	Buyer Id - Id de l'acheteur hal405
Telephone No. - N° de téléphone (902) 497-5345 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PARKS CANADA NATL HISTORIC SITE 259 PARK SERVICE RD LOUISBOURG NOVA SCOTIA B1C2L2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scot
B3J 1T3

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 BESOIN	2
1.2 COMPTE RENDU	2
1.3 ACCORDS COMMERCIAUX	2
1.4 SERVICE CONNEXION POSTEL.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	2
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	3
2.4 LOIS APPLICABLES	3
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	3
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	5
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	5
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	5
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	5
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	6
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	6
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	6
6.2 BESOIN	7
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	7
6.4 DURÉE DU CONTRAT	7
6.5 RESPONSABLES.....	7
6.6 PAIEMENT	8
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	9
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
6.9 LOIS APPLICABLES	9
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	9
6.11 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	10
ANNEXE A	11
BESOIN	11
ANNEXE B	17
BASE DE PAIEMENT	17
ANNEXE C DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	25
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	25

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'annexe A - Besoin des clauses du contrat éventuel.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

1.4 Service Connexion postal

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2018-05-22) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins **cinq (5)** jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

- Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2003 incorporées par référence. Les soumissionnaires doivent soumettre leur soumission dans une transmission unique. Le service Connexion postal a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Le Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

- Section I : Soumission technique
- Section II : Soumission financière
- Section III : Attestations
- Section IV : Renseignements supplémentaires

- Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique (2 exemplaires papier)
- Section II : Soumission financière (1 exemplaire papier)
- Section III : Attestations (1 exemplaire papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique sur le media et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

- Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission en format papier

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe C Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe C Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation financière

[A0220T](#) (2014-06-26), Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus dans les quatre (4) semaines suivant l'attribution du contrat.

6.4.2 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée à :

Le LHN de la Forteresse-de-Louisbourg
259 Park Service Rd.
Louisbourg, (Nouvelle-Écosse) B1C 2L2

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Byron Kendall
Titre : Agent d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1713 Bedford Row, Halifax, N-É B3J 3C9

Téléphone : 902-402-9436
Télécopieur : 902-496-5016
Courriel : byron.kendell@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet (rempli au moment de l'attribution du contrat)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____
 Titre : _____
 Organisation : _____
 Adresse : _____

Téléphone : _____
 Télécopieur : _____
 Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (à remplir par le soumissionnaire)

Nom : _____
 Titre : _____
 Organisation : _____
 Adresse : _____

Téléphone : _____
 Télécopieur : _____
 Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement (à remplir par le soumissionnaire)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé *un prix ferme précisé(s) dans le contrat*, selon un montant total de _____ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane *sont exclus* et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiement unique

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;

-
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

6.6.3 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et les deux (2) exemplaires doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement :

Le LHN de la Forteresse-de-Louisbourg
259 Park Service Rd.
Louisbourg, (Nouvelle-Écosse) B1C 2L2

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2018-06-21);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de Paiement;

N° de l'invitation - Sollicitation No.

5P300-180652

N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID

ha1405

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*).

6.11 Clauses du *Guide des CCUA*

B1501C (2018-06-21), Appareillage électrique

ANNEXE A

BESOIN

Le tableau suivant contient les éléments prévus dans le cadre du présent contrat :

N° d'article	Description	Unité de mesure	Qté
Matériel électrique concernant le bastion du Roi de la Forteresse-de-Louisbourg			
1	12/2 AC90	mètre	7500
2	12/2 AC90 (rouge/noir)	mètre	1200
3	Connecteur AC90 de 0,375 pouce en acier, à enclenchement rapide – HUB2800	ch	1500
4	Capuchons de connexion bleus (Ideal CanTwist)	Bocal (475 pièces)	25
5	Tube électrique métallique - TEM (Electrical Metallic Tubing - EMT) de 0,5 pouce	ch	3000
6	Connecteurs de boîte pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	300
7	Raccords pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	300
8	Attaches pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	1000
9	Tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	3000
10	Connecteurs de boîte pour tube électrique métallique de 0,75 pouce	ch	300
11	Raccords pour tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	300
12	Attaches pour tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	1000
13	RW90 rouge n° 12	mètre	1500
14	RW90 noir n° 12	mètre	1500
15	RW90 bleu n° 12	mètre	1500
16	RW90 blanc n° 12	mètre	1500
17	RW90 vert n° 12	mètre	1500
18	Boîte carrée BC52151K de 4 po x 1,5 po	ch	100
19	Boîte carrée BC52171K de 4 po x 4 po x 2 po	ch	400
20	Couvercle blanc carré 52-C-1 de 4 pouces	ch	300
21	Anneau à plâtre 4 x 4 simple à élévation de 0,5 pouce	ch	200
22	Octogone BC54151K de 4 pouces	ch	400
23	Boîtier d'appareil avec colliers AC90 BC1104LA	ch	200
24	Attaches CI- 3 à deux trous	ch	6000

N° d'article	Description	Unité de mesure	Qté
25	Vis à bois n° 8 de 1,5 pouce	ch	3000
26	Attache autobloquante TY-27-MX	ch	6000
27	Interrupteur unipolaire CSB115-I de 15 A, 125 V	ch	400
28	Prise de courant double 5262-I de 15 A, 125 V	ch	200
29	Prise de courant double 5362-I de 20 A, 125 V	ch	200
30	Cuivre à panneau plat pour DEL 2 pi x 2 pi n° 22FP4240C	ch	100
31	Appareil d'éclairage à DEL de 9 pouces n° FM9WR40R	ch	100
32	Appareil d'éclairage à DEL de 15 pouces n° FM15WR40R	ch	100
33	Appareils d'éclairage de sortie auto-alimentés de type « Homme qui court » de 120 volts	ch	50
34	Bloc mural de lampes d'éclairage de secours de 12 volts, 144 watts, avec têtes à DEL	ch	10
35	Lampes d'éclairage de secours à distance à deux têtes de 12 volts	ch	100
36	Câble Teck à 4 conducteurs n° 2 en cuivre de 1 000 volts	mètre	50
37	Connecteurs Teck pour câble Teck à 4 conducteurs n° 2 avec écrous de blocage	ch	8
38	Câble Teck à 3 conducteurs n° 2 en cuivre de 1 000 volts	mètre	150
39	Connecteurs Teck pour câble Teck à 3 conducteurs n° 2 avec écrous de blocage	ch	2
40	Câble Teck à 4 conducteurs n° 4 en cuivre de 1 000 volts	mètre	180
41	Connecteurs Teck pour câble Teck à 4 conducteurs n° 4 avec écrous de blocage	ch	8
42	Câble Teck à 4 conducteurs n° 6 en cuivre de 1 000 volts	mètre	160
43	Connecteurs Teck pour câble Teck à 4 conducteurs n° 6 avec écrous de blocage	ch	10
44	Câble Teck à 3 conducteurs n° 6 en cuivre de 1 000 volts	mètre	200
45	Connecteurs Teck pour câble Teck à 3 conducteurs n° 6 avec écrous de blocage	ch	8
46	Câble Teck à 4 conducteurs n° 8 en cuivre de 1 000 volts	mètre	100
47	Connecteurs Teck pour câble Teck à 4 conducteurs n° 8 avec écrous de blocage	ch	2
48	Tableau de distribution de 200 ampères, puissance nominale pleine charge, 600 volts, 3 phases, 4 fils, ICE 25k, disjoncteur principal de 200 ampères avec 1 circuit de 100 ampères 3 phases, 2 circuits de 50 ampères 3 phases, 5 circuits de 30 ampères 3 phases, 4 circuits de 15 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à	ch	1

N° d'article	Description	Unité de mesure	Qté
	morillon de cadénassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent		
49	Tableau de distribution de 100 ampères, 600 volts, 3 phases, 4 fils, bornes principales seulement, avec 2 circuits 3 phases 50 ampères dans chaque tableau de distribution, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadénassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	2
50	Tableau de distribution de 100 ampères, 600 volts, 3 phases, 4 fils, ICE 25k, avec disjoncteur principal de 100 ampères, avec 2 circuits de 50 ampères 3 phases, 3 circuits de 15 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadénassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	1
51	Transformateur de 45 kVA, 600/208 volts, 3 phases, 4 fils, REX catégorie n° BC45J-M/K13/Z ou équivalent	ch	4
52	Tableau de distribution de 200 ampères, 208 volts, 3 phases, 4 fils, disjoncteur principal de 125 ampères, avec 6 circuits de 60 ampères 3 phases, 1 circuit de 40 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadénassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	1
53	Tableau de distribution de 200 ampères, 208 volts, 3 phases, 4 fils, disjoncteur principal de 125 ampères, avec 3 circuits de 60 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadénassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	1
54	Tableau de distribution de 200 ampères, 208 volts, 3 phases, 4 fils, disjoncteur principal de 125 ampères, avec 3 circuits de 60 ampères 3 phases, 3 circuits de 15 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadénassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	1
55	Tableau de distribution de 200 ampères, 208 volts, 3 phases,	ch	1

N° d'article	Description	Unité de mesure	Qté
	4 fils, disjoncteur principal de 125 ampères, avec 5 circuits de 60 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadénassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent		
56	Tableau de distribution de 200 ampères, 208/120 volts, 3 phases, 4 fils, 42 bornes principales de circuit seulement, avec 24 circuits de 1 phase 15 ampères, 10 circuits de 1 phase 20 ampères, 2 circuits de 2 phases 15 ampères, 2 circuits de 2 phases 20 ampères, disjoncteurs secondaires dans chaque tableau de distribution	ch	8
Matériel électrique concernant le restaurant de la Forteresse-de-Louisbourg			
1	12/2 AC90	mètre	1200
2	12/2 AC90 (rouge/noir)	mètre	300
3	Connecteur BX pour câble AC90 de 0,375 pouce	ch	250
4	Capuchons de connexion bleus (Ideal CanTwist)	ch	2375
5	Tube électrique métallique - TEM (Electrical Metallic Tubing - EMT) de 0,5 pouce	ch	1000
6	Connecteurs de boîte pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	100
7	Raccords pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	100
8	Attaches pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	300
9	Tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	1000
10	Connecteurs de boîte pour tube électrique métallique de 0,75 pouce	ch	100
11	Raccords pour tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	100
12	Attaches pour tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	300
13	RW90 rouge n° 12	mètre	600
14	RW90 noir n° 12	mètre	600
15	RW90 bleu n° 12	mètre	600
16	RW90 blanc n° 12	mètre	600
17	RW90 vert n° 12	mètre	600
18	Boîte carrée de 4 po x 1,5 po	ch	100
19	Boîte carrée de 4 po x 4 po x 2 po	ch	100
20	Couvercle blanc carré 52-C-1 de 4 pouces	ch	100
21	Anneau à plâtre 4 x 4 simple à élévation de 0,5 pouce	ch	100
22	Attaches CI- 3 à deux trous	ch	2000
23	Vis à bois n° 8 de 1,5 pouce	ch	1000

N° d'article	Description	Unité de mesure	Qté
24	Attache autobloquante TY-27-MX	ch	2000
25	Tableau de distribution de 600 ampères, puissance nominale pleine charge, 208/120 volts, 3 phases, 4 fils, ICE 25k, bornes principales seulement, alimentation par le dessous, avec 1 circuit de 150 ampères 3 phases, 1 circuit de 400 ampères 3 phases, 1 circuit de 50 ampères 3 phases, 1 circuit de 100 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadénassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	1
26	Tableau de distribution de 225 ampères, 120/208 volts, 3 phases, 4 fils, 84 circuits, bornes principales seulement (Ligne électrique 1 ou l'équivalent), avec 21 circuits de 1 phase 15 ampères, 6 circuits de 2 phases 15 ampères, 3 circuits de 2 phases 20 ampères, 6 circuits de 2 phases 30 ampères, 1 circuit de 2 phases 40 ampères, 2 circuits de 3 phases 30 ampères à disjoncteurs secondaires	ch	1
27	Tableau de distribution de 225 ampères, 120/208 volts, 3 phases, 4 fils, 42 circuits, bornes principales seulement, avec 19 circuits de 1 phase 15 ampères, 2 circuits de 1 phase 20 ampères, 2 circuits de 2 phases 20 ampères, 1 circuit de 3 phases 60 ampères à disjoncteurs secondaires	ch	1
28	Tableau de distribution de 100 ampères, 120/208 volts, 3 phases, 4 fils, 42 circuits, avec disjoncteur principal, 15 circuits de 1 phase 15 ampères, 1 circuit de 1 phase 20 ampères, 1 circuit de 1 phase 30 ampères, 3 circuits de 2 phases 20 ampères, 1 circuit de 3 phases 60 ampères à disjoncteurs secondaires	ch	1
29	Tableau de distribution de 100 ampères, 120/240 volts, 3 phases, 4 fils, 18 circuits, avec disjoncteur principal, 4 circuits de 1 phase 15 ampères à disjoncteurs secondaires	ch	1
30	Tableau de distribution de 100 ampères, 120/240 volts, 3 phases, 4 fils, 18 circuits, avec disjoncteur principal, 2 circuits de 1 phase 15 ampères à disjoncteurs secondaires de type « Disjoncteurs de fuite à la terre »	ch	1
31	Contacteur Eaton catégorie n° ECN0148D3A-C1A29P23P25S3 ou l'équivalent, avec 1 transformateur de puissance de commande C1 de format standard, 120 volts, 60 hertz, secondaire avec 2 fusibles primaires et 1 fusible secondaire, 1 sélecteur S3 « Manuel/Arrêt/Automatique », 1 voyant lumineux vert « Arrêt », 1 voyant lumineux rouge « Marche », 1 circuit à 1 contact auxiliaire supplémentaire de type normalement ouvert et normalement fermé (NO/NF)	ch	2

N° d'article	Description	Unité de mesure	Qté
	non câblé sur le côté du contacteur		
32	Connecteurs Teck ST300-479	ch	2
33	Câble Teck n° 1 / 0 à 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	10
34	Connecteurs Teck ST150-472	ch	2
35	Câble Teck n° 8 / 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	52
36	Connecteurs Teck ST150-467	ch	2
37	Câble Teck n° 3 / 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	20
38	Connecteurs Teck ST125-470	ch	2
39	Câble Teck n° 6 / 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	52
40	Connecteurs Teck ST100-469	ch	2
41	Câble Teck n° 8 / 3 conducteurs, 1 000 volts	ch	36
42	Connecteurs Teck ST100-469	ch	2
43	Câble Teck n° 2 / 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	30
44	Connecteurs Teck ST125-470	ch	2
45	Câble Teck n° 6 / 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	30
46	Connecteurs Teck ST100-469	ch	2

Fin de la liste des mesures de suivi

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

Veillez remplir le tableau ci-dessous et le présenter avec sa soumission.

Le soumissionnaire retenu doit fournir tous les éléments suivants :

N° d'article (A)	Description (B)	Unité de mesure (C)	Le prix unitaire (D)	Qté (E)	Prix calculé (DxE) (F)
Matériel électrique concernant le bastion du Roi de la Forteresse-de-Louisbourg					
1	12/2 AC90	mètre	\$	7500	\$
2	12/2 AC90 (rouge/noir)	mètre	\$	1200	\$
3	Connecteur AC90 de 0,375 pouce en acier, à enclenchement rapide – HUB2800	ch	\$	1500	\$
4	Capuchons de connexion bleus (Ideal CanTwist)	Bocal (475 pièces)	\$	25	\$
5	Tube électrique métallique - TEM (Electrical Metallic Tubing - EMT) de 0,5 pouce	ch	\$	3000	\$
6	Connecteurs de boîte pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	\$	300	\$
7	Raccords pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	\$	300	\$
8	Attaches pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	\$	1000	\$
9	Tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	\$	3000	\$
10	Connecteurs de boîte pour tube électrique métallique de 0,75 pouce	ch	\$	300	\$
11	Raccords pour tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	\$	300	\$
12	Attaches pour tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	\$	1000	\$
13	RW90 rouge n° 12	mètre	\$	1500	\$
14	RW90 noir n° 12	mètre	\$	1500	\$
15	RW90 bleu n° 12	mètre	\$	1500	\$

N° d'article (A)	Description (B)	Unité de mesure (C)	Le prix unitaire (D)	Qté (E)	Prix calculé (DxE) (F)
16	RW90 blanc n° 12	mètre	\$	1500	\$
17	RW90 vert n° 12	mètre	\$	1500	\$
18	Boîte carrée BC52151K de 4 po x 1,5 po	ch	\$	100	\$
19	Boîte carrée BC52171K de 4 po x 4 po x 2 po	ch	\$	400	\$
20	Couvercle blanc carré 52-C-1 de 4 pouces	ch	\$	300	\$
21	Anneau à plâtre 4 x 4 simple à élévation de 0,5 pouce	ch	\$	200	\$
22	Octogone BC54151K de 4 pouces	ch	\$	400	\$
23	Boîtier d'appareil avec colliers AC90 BC1104LA	ch	\$	200	\$
24	Attaches CI- 3 à deux trous	ch	\$	6000	\$
25	Vis à bois n° 8 de 1,5 pouce	ch	\$	3000	\$
26	Attache autobloquante TY-27-MX	ch	\$	6000	\$
27	Interrupteur unipolaire CSB115-I de 15 A, 125 V	ch	\$	400	\$
28	Prise de courant double 5262-I de 15 A, 125 V	ch	\$	200	\$
29	Prise de courant double 5362-I de 20 A, 125 V	ch	\$	200	\$
30	Cuivre à panneau plat pour DEL 2 pi x 2 pi n° 22FP4240C	ch	\$	100	\$
31	Appareil d'éclairage à DEL de 9 pouces n° FM9WR40R	ch	\$	100	\$
32	Appareil d'éclairage à DEL de 15 pouces n° FM15WR40R	ch	\$	100	\$
33	Appareils d'éclairage de sortie auto-alimentés de type « Homme qui court » de 120 volts	ch	\$	50	\$
34	Bloc mural de lampes d'éclairage de secours de 12 volts, 144 watts, avec têtes à DEL	ch	\$	10	\$
35	Lampes d'éclairage de secours à distance à deux têtes de 12 volts	ch	\$	100	\$
36	Câble Teck à 4 conducteurs n° 2 en cuivre de 1 000 volts	mètre	\$	50	\$
37	Connecteurs Teck pour câble Teck à 4 conducteurs n° 2 avec écrous de blocage	ch	\$	8	\$
38	Câble Teck à 3 conducteurs n° 2 en cuivre de 1 000 volts	mètre	\$	150	\$
39	Connecteurs Teck pour câble Teck à 3 conducteurs n° 2 avec écrous de blocage	ch	\$	2	\$
40	Câble Teck à 4 conducteurs n° 4 en cuivre de	mètre	\$	180	\$

N° d'article (A)	Description (B)	Unité de mesure (C)	Le prix unitaire (D)	Qté (E)	Prix calculé (DxE) (F)
	1 000 volts				
41	Connecteurs Teck pour câble Teck à 4 conducteurs n° 4 avec écrous de blocage	ch	\$	8	\$
42	Câble Teck à 4 conducteurs n° 6 en cuivre de 1 000 volts	mètre	\$	160	\$
43	Connecteurs Teck pour câble Teck à 4 conducteurs n° 6 avec écrous de blocage	ch	\$	10	\$
44	Câble Teck à 3 conducteurs n° 6 en cuivre de 1 000 volts	mètre	\$	200	\$
45	Connecteurs Teck pour câble Teck à 3 conducteurs n° 6 avec écrous de blocage	ch	\$	8	\$
46	Câble Teck à 4 conducteurs n° 8 en cuivre de 1 000 volts	mètre	\$	100	\$
47	Connecteurs Teck pour câble Teck à 4 conducteurs n° 8 avec écrous de blocage	ch	\$	2	\$
48	Tableau de distribution de 200 ampères, puissance nominale pleine charge, 600 volts, 3 phases, 4 fils, ICE 25k, disjoncteur principal de 200 ampères avec 1 circuit de 100 ampères 3 phases, 2 circuits de 50 ampères 3 phases, 5 circuits de 30 ampères 3 phases, 4 circuits de 15 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadenassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	\$	1	\$
49	Tableau de distribution de 100 ampères, 600 volts, 3 phases, 4 fils, bornes principales seulement, avec 2 circuits 3 phases 50 ampères dans chaque tableau de distribution, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadenassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	\$	2	\$
50	Tableau de distribution de 100 ampères, 600 volts, 3 phases, 4 fils, ICE 25k, avec disjoncteur	ch	\$	1	\$

N° d'article (A)	Description (B)	Unité de mesure (C)	Le prix unitaire (D)	Qté (E)	Prix calculé (DxE) (F)
	principal de 100 ampères, avec 2 circuits de 50 ampères 3 phases, 3 circuits de 15 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadenassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent				
51	Transformateur de 45 kVA, 600/208 volts, 3 phases, 4 fils, REX catégorie n° BC45J-M/K13/Z ou équivalent	ch	\$	4	\$
52	Tableau de distribution de 200 ampères, 208 volts, 3 phases, 4 fils, disjoncteur principal de 125 ampères, avec 6 circuits de 60 ampères 3 phases, 1 circuit de 40 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadenassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	\$	1	\$
53	Tableau de distribution de 200 ampères, 208 volts, 3 phases, 4 fils, disjoncteur principal de 125 ampères, avec 3 circuits de 60 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadenassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	\$	1	\$
54	Tableau de distribution de 200 ampères, 208 volts, 3 phases, 4 fils, disjoncteur principal de 125 ampères, avec 3 circuits de 60 ampères 3 phases, 3 circuits de 15 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadenassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	\$	1	\$

N° d'article (A)	Description (B)	Unité de mesure (C)	Le prix unitaire (D)	Qté (E)	Prix calculé (DxE) (F)
55	Tableau de distribution de 200 ampères, 208 volts, 3 phases, 4 fils, disjoncteur principal de 125 ampères, avec 5 circuits de 60 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadenassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	\$	1	\$
56	Tableau de distribution de 200 ampères, 208/120 volts, 3 phases, 4 fils, 42 bornes principales de circuit seulement, avec 24 circuits de 1 phase 15 ampères, 10 circuits de 1 phase 20 ampères, 2 circuits de 2 phases 15 ampères, 2 circuits de 2 phases 20 ampères, disjoncteurs secondaires dans chaque tableau de distribution	ch	\$	8	\$
Matériel électrique concernant le restaurant de la Forteresse-de-Louisbourg					
1	12/2 AC90	mètre	\$	1200	\$
2	12/2 AC90 (rouge/noir)	mètre	\$	300	\$
3	Connecteur BX pour câble AC90 de 0,375 pouce	ch	\$	250	\$
4	Capuchons de connexion bleus (Ideal CanTwist)	ch	\$	2375	\$
5	Tube électrique métallique - TEM (Electrical Metallic Tubing - EMT) de 0,5 pouce	ch	\$	1000	\$
6	Connecteurs de boîte pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	\$	100	\$
7	Raccords pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	\$	100	\$
8	Attaches pour tube électrique métallique de 0,5 pouce	ch	\$	300	\$
9	Tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	\$	1000	\$
10	Connecteurs de boîte pour tube électrique métallique de 0,75 pouce	ch	\$	100	\$
11	Raccords pour tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	\$	100	\$
12	Attaches pour tube électrique métallique 0,75 pouce	ch	\$	300	\$

N° d'article (A)	Description (B)	Unité de mesure (C)	Le prix unitaire (D)	Qté (E)	Prix calculé (DxE) (F)
13	RW90 rouge n° 12	mètre	\$	600	\$
14	RW90 noir n° 12	mètre	\$	600	\$
15	RW90 bleu n° 12	mètre	\$	600	\$
16	RW90 blanc n° 12	mètre	\$	600	\$
17	RW90 vert n° 12	mètre	\$	600	\$
18	Boîte carrée de 4 po x 1,5 po	ch	\$	100	\$
19	Boîte carrée de 4 po x 4 po x 2 po	ch	\$	100	\$
20	Couvercle blanc carré 52-C-1 de 4 pouces	ch	\$	100	\$
21	Anneau à plâtre 4 x 4 simple à élévation de 0,5 pouce	ch	\$	100	\$
22	Attaches CI- 3 à deux trous	ch	\$	2000	\$
23	Vis à bois n° 8 de 1,5 pouce	ch	\$	1000	\$
24	Attache autobloquante TY-27-MX	ch	\$	2000	\$
25	Tableau de distribution de 600 ampères, puissance nominale pleine charge, 208/120 volts, 3 phases, 4 fils, ICE 25k, bornes principales seulement, alimentation par le dessous, avec 1 circuit de 150 ampères 3 phases, 1 circuit de 400 ampères 3 phases, 1 circuit de 50 ampères 3 phases, 1 circuit de 100 ampères 3 phases, tous les disjoncteurs secondaires doivent avoir une puissance nominale de 22k avec un dispositif de verrouillage à morillon de cadénassage installé en usine, étanche à l'eau, Eaton catégorie n° P4L4A6-16 ou équivalent	ch	\$	1	\$
26	Tableau de distribution de 225 ampères, 120/208 volts, 3 phases, 4 fils, 84 circuits, bornes principales seulement (Ligne électrique 1 ou l'équivalent), avec 21 circuits de 1 phase 15 ampères, 6 circuits de 2 phases 15 ampères, 3 circuits de 2 phases 20 ampères, 6 circuits de 2 phases 30 ampères, 1 circuit de 2 phases 40 ampères, 2 circuits de 3 phases 30 ampères à disjoncteurs secondaires	ch	\$	1	\$
27	Tableau de distribution de 225 ampères, 120/208 volts, 3 phases, 4 fils, 42 circuits, bornes principales seulement, avec 19 circuits de 1 phase 15 ampères, 2 circuits de 1 phase	ch	\$	1	\$

N° d'article (A)	Description (B)	Unité de mesure (C)	Le prix unitaire (D)	Qté (E)	Prix calculé (DxE) (F)
	20 ampères, 2 circuits de 2 phases 20 ampères, 1 circuit de 3 phases 60 ampères à disjoncteurs secondaires				
28	Tableau de distribution de 100 ampères, 120/208 volts, 3 phases, 4 fils, 42 circuits, avec disjoncteur principal, 15 circuits de 1 phase 15 ampères, 1 circuit de 1 phase 20 ampères, 1 circuit de 1 phase 30 ampères, 3 circuits de 2 phases 20 ampères, 1 circuit de 3 phases 60 ampères à disjoncteurs secondaires	ch	\$	1	\$
29	Tableau de distribution de 100 ampères, 120/240 volts, 3 phases, 4 fils, 18 circuits, avec disjoncteur principal, 4 circuits de 1 phase 15 ampères à disjoncteurs secondaires	ch	\$	1	\$
30	Tableau de distribution de 100 ampères, 120/240 volts, 3 phases, 4 fils, 18 circuits, avec disjoncteur principal, 2 circuits de 1 phase 15 ampères à disjoncteurs secondaires de type « Disjoncteurs de fuite à la terre »	ch	\$	1	\$
31	Contacteur Eaton catégorie n° ECN0148D3A-C1A29P23P25S3 ou l'équivalent, avec 1 transformateur de puissance de commande C1 de format standard, 120 volts, 60 hertz, secondaire avec 2 fusibles primaires et 1 fusible secondaire, 1 sélecteur S3 « Manuel/Arrêt/Automatique », 1 voyant lumineux vert « Arrêt », 1 voyant lumineux rouge « Marche », 1 circuit à 1 contact auxiliaire supplémentaire de type normalement ouvert et normalement fermé (NO/NF) non câblé sur le côté du contacteur	ch	\$	2	\$
32	Connecteurs Teck ST300-479	ch	\$	2	\$
33	Câble Teck n° 1 / 0 à 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	\$	10	\$
34	Connecteurs Teck ST150-472	ch	\$	2	\$
35	Câble Teck n° 8 / 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	\$	52	\$
36	Connecteurs Teck ST150-467	ch	\$	2	\$
37	Câble Teck n° 3 / 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	\$	20	\$
38	Connecteurs Teck ST125-470	ch	\$	2	\$
39	Câble Teck n° 6 / 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	\$	52	\$
40	Connecteurs Teck ST100-469	ch	\$	2	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.

5P300-180652

N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID

ha1405

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

N° d'article (A)	Description (B)	Unité de mesure (C)	Le prix unitaire (D)	Qté (E)	Prix calculé (DxE) (F)
41	Câble Teck n° 8 / 3 conducteurs, 1 000 volts	ch	\$	36	\$
42	Connecteurs Teck ST100-469	ch	\$	2	\$
43	Câble Teck n° 2 / 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	\$	30	\$
44	Connecteurs Teck ST125-470	ch	\$	2	\$
45	Câble Teck n° 6 / 4 conducteurs, 1 000 volts	ch	\$	30	\$
46	Connecteurs Teck ST100-469	ch	\$	2	\$
Prix évalué total					\$

Fin de la base de paiement

ANNEXE C de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)